

Référendum pour la Plaine de l'Aire

Votation du 15 mai
DOSSIER DE PRESSE



www.plainedelaire.ch

referendum@plainedelaire.ch

Nicolas BLOCH : 076 515 53 67

Julien NICOLET : 076 200 45 19

Jane SÉLIGMANN : 022 734 65 20

En résumé

Malgré les multiples prises de contact et actions préalables demandant la modification ou l'annulation du projet de loi, le Grand Conseil a voté le 24 septembre 2010 le déclassement de la partie de la Plaine de l'Aire située entre le ch. de la Mère-Voie et l'autoroute.

Le comité référendaire

Un comité référendaire a aussitôt confirmé, après l'avoir annoncé à plusieurs reprises, qu'il lancerait un référendum dès la parution de la loi dans la FAO.

Ce comité est composé de plusieurs associations agricoles (Jardin des Charrotons, Jardin de Cocagne, Uniterre, Ferme de Budé,...), environnementales (WWF, Greenpeace, ATE,...), d'habitants (Îlot 13, Groupe « Agro-quartiers autogérés ») et politiques (Verts, UDC, SolidaritéS, Les Communistes). AgriGenève soutient également le référendum.

Son action a débuté au cours de l'hiver 2009-2010, lorsqu'une délégation des « Jardins des Charrotons » a été auditionnée par la Commission de l'Aménagement du Grand Conseil. Depuis, elle a établi des contacts et sensibilisé les milieux agricoles et le grand public à travers plusieurs interventions dans la presse, la mise en place d'un site Internet et d'un groupe Facebook. (cf. Page « Le 15 mai, votons NON au déclassement de la Plaine de l'Aire »)

Son action avant le référendum

Alors que le déclassement semblait il y a une année faire la quasi-unanimité, cette action a déjà atteint les résultats suivants :

- Deux groupes parlementaires (Verts et UDC) se sont opposés au déclassement. Plusieurs députés (notamment 4 socialistes sur 15) se sont abstenus (ou ont refusé de voter).
- Alors qu'il était encore question l'hiver passé d'une patinoire accueillant le GE-Servette sur cette zone, les projets les plus mégalomanes ont discrètement disparu. Dans le même temps, les logements prévus (1'500 annoncés par Plan-les-Ouates en 2009) sont passés à 2'500 (projet FHY), voire 3'000 (intervention de Mark Müller). Ces changements sont souvent cosmétiques, mais montrent l'efficacité de notre campagne pré-référendaire.
- Le DCTI et certains députés libéraux se sont crus contraints d'utiliser des manœuvres douteuses (allongement du délai de reddition du rapport de majorité, mensonges caractérisés) pour convaincre le parlement et discréditer les référendaires.

Le référendum

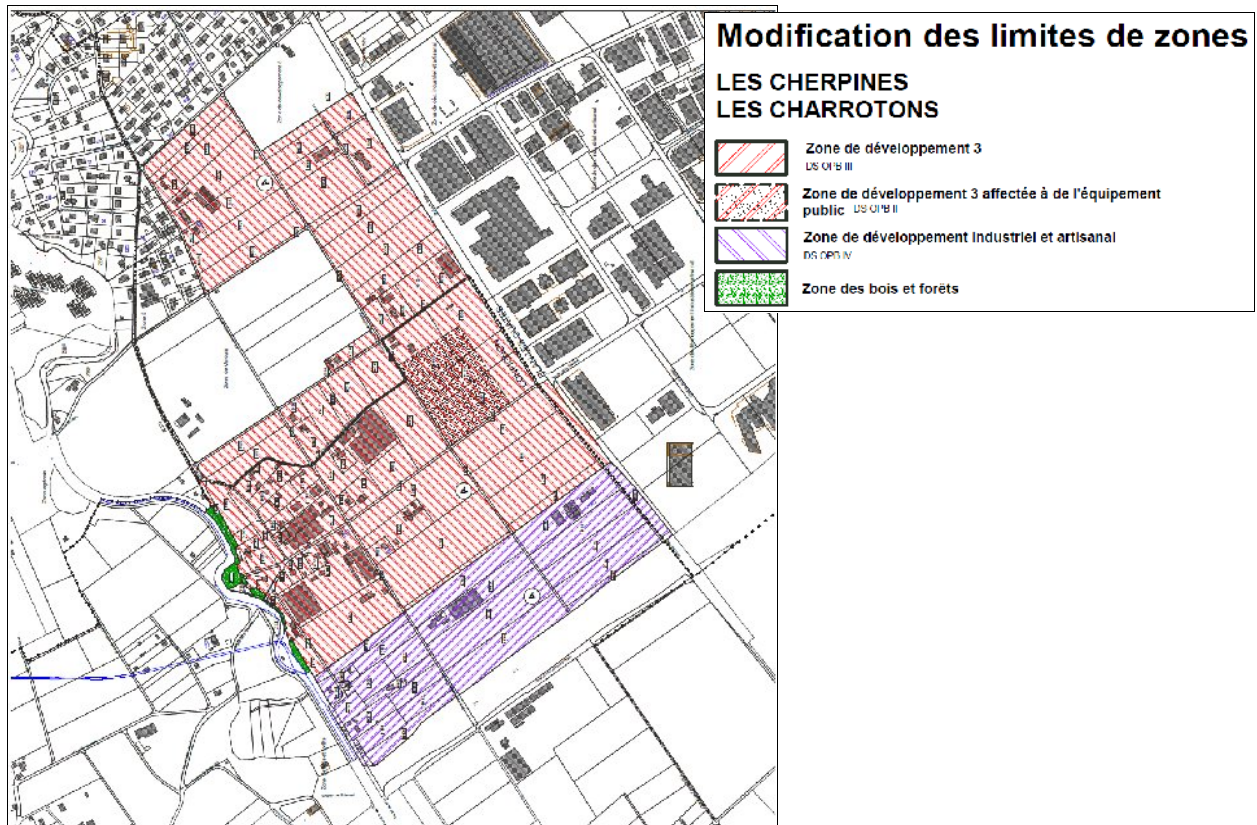
En 40 jours, le comité référendaire est parvenu à récolter le chiffre record de 15'136 signatures. (alors que 7'000 sont nécessaires pour faire aboutir un référendum). Le volet agricole du comité a réuni plus de 10'000 signatures avec un budget de moins de 500 frs, ce qui est un bon indicateur de la popularité de ses idées et des innombrables soutiens anonymes et bénévoles dont il a bénéficié.

Quel résultat attendons-nous ?

Nous sommes persuadés que, avec une bonne campagne, il est possible de convaincre une majorité de citoyen-ne-s. Mais nous savons que d'autres paramètres peuvent interférer, que le temps de la campagne sera court et que nos forces et notre budget sont très limités.

Quoi qu'il en soit, une éventuelle défaite dans les urnes n'en sera pas vraiment une, puisque nous aurons proposé à nos concitoyen-ne-s de réfléchir à la question et incité nos élus à être très attentif-ve-s dans l'élaboration du prochain Plan Directeur Cantonal, en particulier en ce qui concerne le choix des extensions de l'urbanisation sur la zone agricole dans le cadre du Projet d'Agglomération.

La zone concernée



Une grande étendue (580'000 m²) à moins de 5 km du lac. Une situation idéale pour une agriculture qui se veut proche des consommateurs...

Argumentaire

Notre but est essentiellement de générer le débat et, si possible, une prise de conscience sur les enjeux agricoles du déclassement en posant les questions suivantes:

1. Est-il opportun de réduire encore la superficie cultivable, alors même que tous les indicateurs nous incitent à favoriser l'agriculture de proximité et que Genève ne nourrit que 15% de sa population ?
2. Est-il opportun de détruire les meilleures terres maraîchères du canton, lorsque l'on sait qu'un sol bétonné est perdu à jamais et qu'en Suisse, 1m² de sol est bétonné chaque seconde ?

Nos adversaires tentant d'opposer l'agriculture au logement et instrumentalisant sans vergogne la détresse des mal-logés, nous entendons montrer que le déclassement des Cherpines, loin de contribuer à résoudre la crise du logement, est un élément emblématique de la fuite en avant économique qui, justement génère cette crise. Nous posons donc les questions suivantes:

3. Sachant que l'augmentation de la population actuelle exige la construction de 2'500 – 3'000 logements par année (c'est à dire ce qui est prévu aux Cherpines), faudra-t-il déclasser 60 ha de terres agricoles chaque année ? Jusqu'à quand ? Jusqu'où ?
4. Le développement économique actuel de Genève générant tout à la fois des inégalités sociales, des nuisances énormes et une crise du logement terrible (loyers à la hausse, manque d'objets locatifs,...), n'est-il pas urgent d'imaginer la promotion d'une autre économie, respectueuse de l'homme et de son environnement, basée sur la coopération et non la concurrence, à savoir ce qu'on nomme **Economie Sociale et Solidaire** ?
5. Les tenants du déclassement sont également les plus farouches défenseurs de la zone villas. Est-il cohérent de détruire les terres agricoles situées sur l'arc entre Meyrin et Thônex, pour préserver les domaines des résidents et des golfeurs des rives du lac ? Au-delà de l'injustice sociale que cela représente, cela ne va-t-il pas créer une fracture entre une Genève de l'est – huppée et bien logée – et une Genève de l'ouest accumulant les nuisances et devant sacrifier son environnement ?

Texte de la brochure électorale

POURQUOI IL FAUT VOTER NON AU DÉCLASSEMENT DE LA PLAINE DE L'AIRE !

Parce que pour consommer local, il faut produire local !

Chacun le sait, importer des aliments de pays lointains a de terribles conséquences environnementales (déforestation, pénurie d'eau, érosion, pollution due au transport...) et sociales (conditions de travail inhumaines, expropriations,...).

Alors que les crises alimentaires se succèdent, il est irresponsable et moralement scandaleux de détruire les meilleures terres maraîchères du canton tout en favorisant l'achat des produits agricoles cultivés dans des pays où les populations souffrent de la faim. C'est un pari risqué que de dépendre des prix fluctuants de l'économie mondialisée, au gré des pénuries et des spéculations boursières sur les denrées alimentaires et le pétrole, quand on peut offrir un prix rémunérateur à une production locale.

Tout le monde répète qu'il faut consommer local. Nous demandons simplement que les actes soient conformes aux discours !

Parce qu'un sol bétonné ne sera plus jamais cultivable !

Si la population a pris conscience des risques de pollution que courent l'eau ou l'air, elle ignore souvent ceux liés au sol. Et pourtant, c'est cette fine couche de terre, d'humus, qui permet à toute l'humanité de se nourrir ! La gaspiller ou la polluer est donc extrêmement grave.

Aujourd'hui, chaque seconde, 1 m² de sol suisse est bétonné. Une fois bétonné, il devient infertile et ne pourra jamais être remis en culture. Nous sacrifions donc quotidiennement une de nos ressources renouvelables les plus précieuses sans y prêter attention.

Est-il acceptable de critiquer le massacre des baleines ou de la forêt amazonienne, tout en acceptant de sacrifier les meilleurs sols genevois ?

Parce que le déclassement ne résoudra pas la crise du logement !

Dans le mandat proposé aux bureaux d'ingénieurs, il est demandé de construire 2'500 logements sur 580'000 m². **C'est extrêmement peu !** Cela équivaut à **moins d'une année** de croissance de la population à Genève. Veut-on vraiment sacrifier de pareilles surfaces **chaque année** ou faut-il chercher d'autres solutions ?

Il va de soi qu'un canton de la taille de Genève ne peut pas sacrifier son sol à ce rythme ! Un territoire borné par le Salève et le Jura ne peut faire croître indéfiniment sa zone constructible.

De plus, le quart de la zone deviendrait **industrielle**, alors que la ZIPLO et la ZIMEYSA sont sous-utilisées. Il suffit de se rappeler que Plan-les-Ouates rêve de construire des **infrastructures sportives pharaoniques** (golf, fosse de plongée, patinoire,...) et que 7'718 places de stationnement sont prévues pour se convaincre que **le logement n'est pas la priorité des promoteurs du déclassement !**

En outre, les déclassements récents ont démontré l'inaction des autorités et les prises de bénéfice indécentes des propriétaires et des spéculateurs fonciers. Imposer ce déclassement dans l'urgence, alors que le potentiel de la zone à bâtir actuelle est de plus de 30'000 logements et que les premiers logements sont vainement attendus aux Communaux d'Ambilly ou à la Chapelle-les Sciers, c'est mentir aux citoyen-ne-s. **Il n'est plus possible d'accroître le mitage de la zone agricole sans que les projets antérieurs soient réalisés !**

Parce que nous pouvons imaginer un meilleur développement pour Genève !

Les autorités actuelles se gargarisent d'un développement « haut de gamme » qui accroîtrait le prestige de Genève. Dans les faits, les multinationales hyper-spécialisées attirées sur la place ne réduisent pas le chômage et viennent avec leur personnel, gros dévoreur d'espace. Cela crée une croissance des nuisances (trafic, pollution...) et alimente la crise du logement, notamment par la **hausse exorbitante des loyers** et des **logements de luxe**.

Nous voulons une Genève qui privilégie la **qualité de vie** de ses habitants et qui favorise les activités économiques à **forte utilité sociale**. Les dernières études sur l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) montrent qu'elle est non seulement plus utile et plus respectueuse des personnes et de l'environnement, mais qu'elle est souvent plus efficace et même capable de verser de plus hauts salaires que l'économie concurrentielle.

Nous voulons également un **développement économique plus harmonieux à l'échelle régionale et nationale**, plutôt que de voir des régions périphériques mourir de désindustrialisation et les villes devenir des métropoles asphyxiées par une croissance mal maîtrisée.

Parce que nous pouvons imaginer un autre avenir pour la Plaine de l'Aire !

L'agriculture maraîchère a une longue tradition à Genève. Au fil des siècles, les « cardons de Plainpalais » et autres (succulents) légumes du terroir ont été déplacés à la Praille, aux Palettes, aux Verjus puis aux Cherpines.

La Plaine de l'Aire est devenue la dernière plaine alluviale du canton qui ne soit pas complètement urbanisée.

Aujourd'hui, nous approchons des limites du canton et devons décider si nous sacrifions ce pan de la tradition genevoise ou si nous réinventons une Plaine de l'Aire au service de la population.

Cette zone est à la fois un **poumon de verdure exceptionnel**, une zone de promenade pour de nombreux Genevois et un lieu privilégié pour le maraîchage de proximité à la lisière de la ville.

Les initiatives d'**agriculture contractuelle de proximité** (dont le « Jardin des Charrotons » qui cultive 2,5 hectares de la zone concernée) correspondent à une demande telle que leurs listes d'attente représentent plusieurs années.

Le besoin d'activités de loisirs (équitation, cyclotourisme, randonnée pédestre,...) et de découverte de la nature est croissant. Nous proposons donc de profiter de la renaturation de l'Aire et du **NON** de la population au déclassement de la zone pour en faire **une pépinière d'initiatives** agricoles, culturelles, sportives ou pédagogiques à faible impact sur l'environnement.

**Parce qu'il faut penser global et agir local, refusons le
déclassement de la Plaine de l'Aire !**

Plus d'informations: www.plainedelaire.ch

Info ou Intox ?

Depuis quelques semaines, nos adversaires développent un argumentaire à la limite de la manipulation intellectuelle... Voici quelques informations, qu'il est précieux de connaître...

- RÉALISERA-T-ON UN « ECO-QUARTIER » AUX CHERPINES ?

Le terme « éco-quartier » ne correspondant à aucune définition précise, nos adversaires ont beau jeu de l'utiliser dans leur propagande. Pour cerner ce qu'ils osent nommer « éco-quartier », voici quelques faits objectifs:

1. Le projet FHY vainqueur du mandat d'études parallèles (printemps 2010), prévoit par exemple 7'718 places de stationnement sur la zone. (document disponible sous :http://www.plainedelaire.ch/doc/FHY_Presentation_MEP.pdf)

2. Pierre-Emile Follacci, l'architecte responsable du projet chez FHY, a refusé le terme d' « éco-quartier » pour qualifier son projet, lorsqu'il était interrogé par la RSR (extrait disponible sous: <http://www.plainedelaire.ch/doc/Follacci.mp3>)

3. Les promoteurs du déclassement n'ont **jamais auparavant défendu de projet en faveur de l'environnement**. Ils se sont toujours rangés du côté des automobilistes, des défenseurs du nucléaire et opposés aux organisations de défense de l'environnement (certains appellent même à refuser l'IN 144 votée le même jour, dont le contenu est pourtant extrêmement consensuel). En revanche, tous les groupements qui luttent de longue date pour la préservation de l'environnement et la qualité de vie (WWF, Greenpeace, ATE, Les Verts,...) appellent à voter **NON**.

Leur conversion aux éco-quartiers est manifestement un rideau de fumée cherchant à masquer le triste sort qu'ils réservent à la Plaine de l'Aire.

- YAURA-T-IL UNE ZONE INDUSTRIELLE AUX CHERPINES ?

OUI. C'est d'ailleurs le seul point précis de la loi de déclassement: 130'000 m² de terres maraîchères seraient transformées en site industriel, en cas d'acceptation du déclassement. Cette superficie permettrait de créer env. 4000 emplois, c'est à dire un ratio encore moins favorable que dans le projet PAV.

Le reste serait en zone de développement 3, ce qui correspond presque à un chèque en blanc en matière d'aménagement. Chèque en blanc d'autant plus inquiétant que, de semaine en semaine, les affirmations des tenants du déclassement varient du tout au tout.

- YAURA-T-IL UN CENTRE SPORTIF AUX CHERPINES ?

OUI. L'exposé des motifs le prévoit et tous les tenants du déclassement y sont favorables. La seule question est de savoir sa taille et sa nature:

- Il y a une année, le Conseiller Administratif L. Seydoux vantait son projet pharaonique de patinoire – centre sportif – hôtel de luxe – wellness center dans les colonnes de *La Tribune* (voir <http://www.tdg.ch/geneve/actu/megacentre-sportif-rive-gauche-2010-03-23>)

- Le projet a été revu à la baisse par un groupe de travail de Plan-les-Ouates, qui lui a ôté la patinoire. (http://www.plainedelaire.ch/doc/Complexe_Cherpines_Dec2009.pdf)

- Actuellement, sous la pression des référendaires, les autorités ont revu leur ambitions à la baisse. Le Cahier des Charges des mandataires du PDQ (Plan Directeur de Quartier) prévoit tout de même d'ajouter 50'000 m2 de zone sportive aux 100'000 m2 déjà existants et la nature de ce centre reste très floue (« *Développer des infrastructures sportives et culturelles à vocation communale, intercommunale et régionale* ») (document disponible sous: http://www.plainedelaire.ch/doc/Cherpines_CDC_Final.pdf)

- Y AURA-T-IL D'AUTRES MOYENS DE S'OPPOSER À L'URBANISATION DES CHERPINES ?

Peut-être, mais le référendum est la seule voie démocratique possible. Si le déclassement est accepté par le peuple, il sera possible de déposer des recours. Le comité référendaire étant attaché au fonctionnement démocratique n'entend pas suivre cette voie en cas de défaite, pour peu que le cahier des charges cité plus haut soit respecté.

C'est donc bien maintenant qu'il faut décider du sort des Cherpines. Faut-il y préserver l'agriculture et y promouvoir l'agriculture contractuelle de proximité ou faut-il étendre la ville (sous formes sportive, industrielle et résidentielle) sur les meilleures terres maraîchères du canton ?



Campagne et visuels

Nous disposons de moyens extrêmement limités (~15'000 frs) pour mener campagne.

Nous avons d'ores et déjà planifié:

- **Le 19 avril, 20h15:** Débat contradictoire opposant **Anne MAHRER** et **Julien NICOLET** à **Christophe AUMEUNIER** et **Laurent SEYDOUX**. (Uni-mail, plus d'informations sur notre site)
- **Le 6 mai:** Fête de soutien à la Gavotte.



Nos sympathisants ayant rempli plusieurs listes officielles de soutien, nous disposerons de plus de 1000 emplacements d'affichage électoral dans le canton. Le dessinateur Exem a accepté de mettre son talent au service des légumes genevois. Son affiche sera réutilisée dans plusieurs documents.



Pour les documents plus petits ou de format incompatible avec l'affiche d'Exem, nous gardons le superbe visuel poing-carotte de Joyce Vuille qui synthétise parfaitement notre désir de combattre pour la pérennité de l'agriculture maraîchère.

Références

Sur Internet

- www.plainedelaire.ch : Site du collectif référendaire
- www.facebook.com , page « Le 15 mai, votons NON au déclassement de la Plaine de l'Aire !».
- <http://juliennicolet.blog.tdg.ch>, blog de Julien Nicolet

Dans la Presse

- *Le Courrier*, 13.4.2010, page « Contrechamps » consacrée au sujet. (copie en annexe)
- Journal « Uniterre », (mai 2010), (copie en annexe)
- *La Tribune de Genève*, 25.9.2010, « Contre le bétonnage d'excellentes terres » : Article proposé par Nicolas Bloch dans la page « Opinion ». (copie en annexe)
- *La Tribune de Genève*, 16.4.2010, «Genève peut construire 50000 logements sans envahir la campagne» : Article consacré à l'étude de l'EPFL montrant comment il serait possible de créer 50'000 logements sans toucher à la zone agricole...
- *La Tribune de Genève*, 14.9.2010, «Les points noirs de la crise du logement» : Dossier montrant de façon éclairante les vraies causes de la crise du logement. Blocages du DCTI, promoteurs préférant construire de grands appartements chers, nombre de pièces par habitant en croissance constante...
- *Le Temps*, 21.2.2011, «Chassés du paradis» : Edito de Y. Roulet et dossier montrant comment la politique de développement économique du bassin lémanique génère la crise du logement et chasse les habitants modestes.

Contacts

Nicolas BLOCH : 076 515 53 67

Julien NICOLET : 076 200 45 19

Jane SÉLIGMAN : 022 734 65 20

Mail : referendum@plainedelaire.ch

Soutiens

Voir sur notre site Internet !

COMMENT LE BÉTON AVANCE SUR LES LÉGUMES

GENÈVE • Membre constitutif d'un comité référendaire contre le projet de déclassement de terrains agricoles entre Plan-les-Ouates et l'Aire, la coopérative maraîchère «Le Jardin des Charrotons» déplore la disparition programmée de la meilleure terre à légumes du canton.

JARDIN DES CHARROTONS

La plaine de l'Aire condamnée par la course aux terrains constructibles? C'est le sort qui est prévu pour le grand bassin de terres agricoles maraîchères du canton. L'Ouest de la plaine de l'Aire (Perly-Certoux, Confignon et Bardonnex pour Genève) étant partie du Projet d'agglomération St-Julien-Plaine de l'Aire, il a «la chance» de souffrir d'un processus de consultation avant que la terre cultivée soit recouverte d'immeubles et d'industries. Ce n'est pas le cas de la zone Lst, bordant la zone de villas des Verjus et la zone industrielle de Plan-les-Ouates, qui semble déjà condamnée aux appétits d'extension du tissu urbain. Un projet de loi bientôt accepté en commission du Grand Conseil (PL 10523)¹ risque de prochainement condamner en vote plénier 41 hectares de terres cultivées à la disparition, sur une zone totale de 58 hectares².

Crise du logement versus crise alimentaire

Dans la profession agricole genevoise, les voix sont unanimes: les terres de la plaine de l'Aire sont les meilleures du canton pour la production de légumes. La qualité du sol est cependant complètement absente de l'analyse du PL 10523. Pis, aucune expertise de pédologie (science des sols) n'a été menée dans la région. Comme lors de chaque rognage de la zone agricole, les urbanistes, architectes et ingénieurs dament le pion aux agronomes et aux agriculteurs dans les consultations. En outre, si l'exposé des motifs du projet de loi présente la zone comme une somme de «terres et de tunnels destinés à la culture intensive hors sol», il n'en est rien, puisque la quasi-totalité de la production est en terre sous abri ou en plein champ.

Ce que les autorités qui ont concocté ce déclassement ont oublié de penser, c'est qu'avant le béton, il y a ces terres alluvionnaires. La création de nouveaux logements fait oublier une autre réalité tout aussi fondamentale: les exigences d'une production alimentaire pour la population locale. À l'heure où la demande des consommateurs coïncide de plus en plus avec l'évidence écologique, à savoir produire et consommer localement, la disparition de l'espace agricole cantonal traditionnellement dévolu au maraîchage n'en est que plus choquante. Elle met en concurrence les deux fonctions fondamentales qu'un territoire doit pouvoir fournir à ses habitants: du logement et de la nourriture. Si le logement peut être construit là où les terrains constructibles le permettent déjà (densification, constructions, surélévation des bâtiments), le terrain agricole perdu l'est définitivement, lorsque les fondations remplacent la terre cultivable. Par ailleurs, le PL 10523 ne concernera le logement que dans une proportion maximale de 70%. Le reste sera dévolu à l'industrie, aux infrastructures publiques, et peut-être même l'ancien des matchs du Genève-Servette Hockey club, avec le cortège de voitures et de nuisances que cela implique³.

Ces quelque 41 hectares de terres agricoles, s'ils étaient intégralement cultivés selon les principes de l'agriculture contractuelle de proximité (ACP), permettraient de nourrir plus de 2000 familles, soit certainement plus que celles qui pourraient loger dans la même zone déclassée (lire ci-contre). Ils pourraient en outre permettre à 28 paysans de vivre d'un salaire décent. C'est ainsi une question fondamentale qui se pose à travers ce projet de loi, et à travers les déclassements successifs et in-



«Veut-on nourrir les habitants de Genève avec une production locale, ou veut-on augmenter à jamais les exigences d'importations de denrées alimentaires?» (photo: Journée internationale des luttes paysannes, Genève, 17 avril 2009). L.D.

terrompés en zone agricole: veut-on nourrir les habitants de Genève avec une production locale, ou veut-on augmenter à jamais les exigences d'importations de denrées alimentaires? Et, a fortiori, veut-on voir disparaître la paysan-

nerie de Genève, à l'heure où la souveraineté alimentaire est en passe d'être inscrite dans sa nouvelle constitution?

¹ Un comité référendaire se constitue ces jours pour tenter de contraindre le déclassement dans les urnes. Renseignements sur le site: <http://www.plainedelaire.ch/> et à l'adresse mail: referendum@plainedelaire.ch
² Consultable sur <http://www.geneve.ch/grandconseil/data/texte/PL10523.pdf>
³ Le projet de complexe sportif est visible sur www.plan.lesouates.ch/node/7402

REPÈRES

- **Quelques chiffres:**
 - Le Jardin des Charrotons: 2,5 hectares = 140 familles nourries (en légumes);
 - Parcelle des Charrotons: 1/16^e de la zone agricole déclassée.
 - Rendement de la zone déclassée: 140 x 16 = 2240 familles nourries (en légumes).
 - Paysans pouvant vivre des terres de la zone agricole: 1,75 x 16 = 28.
 - Logements projetés par le PL 10523: 3000 maximum, 2000 ou 1000 selon d'autres projets.
- En conclusion, la zone déclassée permettrait de loger moins de personnes qu'elle permet d'en nourrir!

Se mobiliser pour les terres nourricières

Le Jardin des Charrotons est une coopérative maraîchère établie sur la commune de Confignon depuis sa création, début 2007. Suivant le sillon tracé depuis plus de trente ans par «Les Jardins de Cocagne» à Genève ou «La Clé des champs» dans le Jura, la coopérative est un lien concret entre ville et campagne, entre producteurs et consommateurs. Elle regroupe 140 familles genevoises, qui emploient trois jeunes maraîchers pour mener à bien un projet commun: se fournir en légumes biologiques toute l'année, en suivant le rythme des saisons, un respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique et en rémunérant correctement les travailleurs de la terre. Toute la production des 2 hectares de cultures est divisée chaque semaine par 140 et livrée dans des points de distribution de la ville et du canton.

La coopérative fait partie de la Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité (FRACP), une plate-forme qui regroupe différentes initiatives ayant une charte commune et qui a reçu l'Agroprix 2009, prix de l'innovation agricole. Outre une volonté de produire et de consommer en respectant l'écologie, les saisons, la proximité et les prix rémunérateurs, ces initiatives ont le mérite de tisser des liens solides entre citadins et paysans. Les consommateurs sont impliqués dans le fonctionnement des initiatives, au même titre que les producteurs. Ces liens sont bien sûr d'ordre financier, mais également social, le but étant de briser l'isolement des uns et des autres et de supprimer les intermédiaires, qui, outre la marge phénoménale qu'ils s'accroissent sur le dos des deux parties, brisent les échanges qui peuvent naître de la rencontre entre mangeurs et cultivateurs!

La coopérative a décidé de s'impliquer dans le référendum qui sera lancé dès la votation par le Grand Conseil, parce que la terre qui l'héberge est en danger de bétonnage compulsif. Mais ce ne sont pas seulement les 2,5 hectares qui la concernent qui la font réagir, c'est également et surtout parce qu'il est vital, aujourd'hui plus que jamais, de défendre les zones agricoles du canton, leur rôle nourricier, l'ensemble des personnes qui cultivent ces terres aujourd'hui et celles qui les cultiveront demain!

JARDIN DES CHARROTONS

PROTECTION DES SOLS EN SUISSE

«Nous ne sommes qu'au début du chemin»

Sur une grande part des terres émergées, à la rencontre du monde minéral et végétal, se forment sur plusieurs milliers d'années de minces couches fertiles, véritables épidermes vivants, appelés communément les sols. En plus de leur fonction première, à savoir la production de nourriture pour les hommes et les animaux, les sols remplissent de nombreux services économiques et écosystémiques: épuration de l'eau, régulation du régime des cours d'eau et des grands cycles biologiques, maintien des habitats et support de la biodiversité, régulateur du climat, support des constructions, protection des vestiges archéologiques etc. Sans sols, pas de nourriture, pas d'eau potable, des crues qui envahiraient villes et villages sur leur passage, des océans pollués, un climat inapproprié à la vie.

Il convient donc de préserver nos sols. Ceux-ci sont menacés par diverses dégradations et le bétonnage. Deux particularités rendent la protection ar-

due: d'une part, chaque mètre carré de sol compte, mais chacun a de bonnes raisons de penser qu'il peut faire exception du mètre carré qu'il s'approprie lui-même à dégrader. Or c'est le cumul de ces erreurs «locales» à l'échelle régionale qui rend la situation critique aujourd'hui. D'autre part, certaines dégradations sont irréversibles, et le bétonnage est de celles-là. Chaque mètre carré déclassé en zone à bâtir est irrémédiablement perdu. Il ne faut donc pas le laisser partir, il faut tout et tard le stopper.

Toute des faiblesses évidentes de nos sociétés est qu'elles ne prennent pas en compte dans le prix du sol la valeur des services écologiques rendus par le sol. Si les paiements directs représentent un mécanisme qui prend acte du service rendu par l'agriculteur en entretenant le sol, le sol agricole n'est pas lui-même coté à son exacte valeur. C'est un peu comme si tout en payant l'électricité de nos barages, on considérait que les barrages et leurs

bassins n'ont en revanche aucune valeur. Pourtant la recherche chiffre de mieux en mieux les services rendus par ce sol qui devient alors au moins aussi cher que le mètre carré constructible. Il reste à nos sociétés à faire preuve de conséquence et à matérialiser cette valeur, dans notre propre intérêt et pour la sauvegarde de nos sociétés.

En Suisse, la surface de sols nourriciers par habitant est faible en regard de la situation mondiale. L'agriculture suisse produit le 60% des calories nécessaires à nourrir la population, et elle importe pour cela environ 800 000 tonnes de céréales et de tourteau de soja destinés à nourrir les animaux de rente. En périphérie urbaine, les jardins de proximité connaissent un engouement croissant, leur offre s'opposant à celle des lieux de production intensive éloignés, de réputation sulfureuse, qu'il s'agisse de droits humains ou de santé du consommateur.

Au vu de ce qui précède, il semble évident que l'aménagement du territoire doit être réfléchi en intégrant la notion de protection des sols, et en évaluant toutes les valeurs des sols à leur juste prix. Des pays ou de grandes municipalités se sont déjà engagés dans cette direction. Ce n'est pas encore le cas de Genève hélas. Cette réflexion conduit en outre à des thématiques d'une importance sociétale indéniable comme la qualité de l'espace urbain et rural, les transports et la mobilité, le partage du foncier, l'autonomie alimentaire et le patrimoine agricole et culturel: autant de sujets sur lesquels les débats sont loin d'être clos.

Tout reste à faire en termes de protection des sols. C'est une affaire vitale pour tous mais hélas encore trop indifférente à chacun.

FRANÇOIS BOVIN ET ANTOINE BESSON,
Agronomie, Sols et substrats, Haute école du paysage, d'ingénierie, et d'architecture (hepa), HES-SD Genève.

Béton contre légumes dans la Plaine de l'Aire

Dans les années 1960-70, les sondes spatiales et les astronautes nous ont rapporté les premières photos de l'atmosphère terrestre. On y voyait une couche bleue d'une effrayante minceur. Et dire que sans elle, nous étoufferions tous! Ces images ont sans doute contribué à la prise de conscience de l'importance de la lutte contre la pollution de l'air. Malheureusement, les défenseurs du sol n'ont pas d'image aussi séduisante à fournir. La terre, la glaise, la boue sont bien mal considérées, alors qu'il faut bien admettre que la survie alimentaire de l'humanité tient exclusivement dans cette fine couche d'humus qui recouvre les continents.

Dans la Plaine de l'Aire, entre St-Julien et Lancy, la rivière a charrié des alluvions d'une variété et d'une quantité introuvables ailleurs à Genève; les plantes marécageuses, par leur décomposition, ont encore enrichi ces sols. Et ce n'est pas un hasard si c'est à cet endroit que se sont établis la plupart des maraîchers du canton. Le sol de ce lieu est donc un patrimoine très précieux; et toute atteinte le ferait disparaître irrémédiablement.

Mais, pour l'instant, les urbanistes ne se soucient manifestement guère de la question pédologique (science des sols) lorsqu'ils élaborent leur planification urbaine. Certains affirment même disposer d'une «page blanche» lorsqu'ils s'attaquent à la Plaine de l'Aire. C'est

faire bien peu de cas des paysans qui cultivent les champs qui s'y trouvent, mais également des Genevois qui s'alimentent grâce aux produits cultivés là.



Campagne d'images bien connue détournée pour la «bonne cause» de l'accès à la terre.

Sans surprise, les Cherpines, dernière zone agricole à moins de cinq kilomètres de la cathédrale, est haut placée sur la liste des futurs déclassements. La crise de logement aidant, un consensus politique s'est construit autour de l'idée qu'il valait bien mieux y placer des locatifs, que de garder une activité agricole. La duite autour le terrain

des avantages comparatifs, comme si elle n'avait pas pris une ride depuis le XIXe siècle, et une partie de la gauche considère que c'est en supprimant des zones agricoles pour y mettre des appartements que l'on va résoudre la crise du logement. Et avec quoi nourrira-t-on tous ces locataires?

L'impact écologique et social de l'agriculture sous d'autres latitudes défraie la chronique: Qui ne s'indigne pas contre les conditions de travail ignobles des ouvriers clandestins en Andalousie ou en Calabre? Qui ignore l'impact écologique de l'importation d'agneaux-zélandais? Qui ose encore acheter des fraises en hiver, après les différentes campagnes de sensibilisation d'organisations écologistes et des pouvoirs publics?

La notion de souveraineté alimentaire s'établit petit à petit dans les esprits. (La Constituante genevoise en débatta et une Initiative fédérale va être lancée) Depuis quelques années, le terme de développement durable se retrouve partout et un large consensus s'établit autour de l'idée de la lutte contre le réchauffement climatique. Ces trois principes sont évidemment indissociables. Mais, alors que nous avons une excellente occasion pour nos élus communaux et cantonaux d'affirmer leur volonté de maintenir, et même d'accroître la capacité de Genève à se nourrir elle-même, timorés, ils se

rangent du côté des bétonneurs. Des bétonneurs qui n'ont d'ailleurs aucune considération pour les difficultés de logement des Genevois. En effet, des projets pharaoniques de centres sportifs, couplés à un centre commercial (et donc à un parking)¹ semblent les intéresser bien plus que d'imaginer comment proposer un habitat simple et séduisant aux milliers de victimes de la quête effrénée de croissance du canton.

Voilà pourquoi plusieurs organisations actives dans l'agriculture de proximité et la protection de l'environnement se sont unies et vous proposeront de signer un référendum contre ce déclassement après le vote du Grand Conseil². Il est peut-être plus facile de pleurer sur le sort des baleines japonaises et des forêts amazoniennes tout en maudissant les criminels qui les font disparaître que d'oser considérer de la même façon les actions de nos élus sur nos ressources naturelles. C'est maintenant et ici qu'il faut agir!

Pour le Jardin des Charrotons, Julien Nicolet

1. Voir le projet présenté sur le site de la commune de Plan-les-Ouates: <http://www.plan-les-ouates.ch/node/2402>

2. Un comité référendaire se constitue ces jours pour tenter de contrer le déclassement dans les urnes. Renseignements sur le site <http://www.plainedelair.ch/> et à l'adresse mail: referendum@plainedelair.ch

Contre le bétonnage d'excellentes terres

Le déclassement de la plaine de l'Aire est inadmissible pour les raisons suivantes.

Le sol de la plaine de l'Aire est exceptionnel et aucune analyse n'en a été faite dans la procédure de déclassement.

Il conduira à la destruction de 40 ha de terres maraîchères, alors que 300 ha sont actuellement cultivés à Genève.

Le logement est un prétexte pour faire accepter le déclassement. En effet, à ce jour, aucun projet n'atteint les objectifs de densité fixés par l'Etat. Seuls 50% de la zone seront affectés au logement.

Ces trois points résument les questions liées au déclassement des 58 hectares des «Cherpines-Charrotons». La question du logement d'abord. Quel empressement à déclasser une zone utilisable «à COOPÉRATIVE moyen ou long terme», dit le AGRICOL PLAN directeur cantonal! 2500 DES CHARROTONS



NICOLAS BLOCH

dront à enrayer que 15 à 18 mois de croissance démographique. Alors que les «Communaux d'Ambilly» ou «la Chapelle-les-Sciens», par exemple, montrent que les zones à bâtir ne se transforment pas en logements dès le lendemain. Dans la zone à bâtir d'ailleurs, le réservoir de logements est de plus de 30 000. Une étude de l'EPFL prétend même pouvoir en placer 50 000 entre Genève et Lancy. Doit-on alors faire miroiter l'urgence de ces 2500 logements-ci, ridicules sur une surface pareille, quand Confignon et Plan-les-Ouates rêvent surtout de centre sportif et de zone industrielle?

La question agricole ensuite. La pro-

fession s'accorde pour dire que les terres de la plaine de l'Aire sont les meilleures dans le canton de Genève pour le maraîchage. Mais, dans les procédures de déclassement, personne ne s'intéresse à la qualité des sols. Pas étonnant que certains bureaux d'urbanistes considèrent même la plaine de l'Aire comme une «page blanche»!

Pour nous, la terre a encore de l'importance. Chaque hectare permet à une structure paysanne de type familiale de s'autosuffire, disait Pierre Rabhi. Chaque hectare permet aussi à une structure coopérative, comme le Jardin des Charrotons, de nourrir près de 80 familles en légumes. Pour autant que les terres soient productives, comme dans la plaine de l'Aire.

En continuant à déclasser la zone agricole pour loger les nouveaux habitants d'une métropole rampante, on lance un signal clair: les denrées alimentaires, à terme, ne proviendront plus que d'un étranger si lointain qu'il dispense le consommateur de se poser la moindre question sociale ou environnementale. Défendre «l'agriculture de proximité» est le paradoxe d'une collectivité qui scande le manger-local, alors qu'elle attire à tour de bras les entreprises du secteur tertiaire, et construit les logements pour ses employés. Un secteur tertiaire dont une des spécialités est la spéculation sur les denrées alimentaires, celles qui sont produites là-bas, au loin, pour que nous soyons les seuls à ne pas mourir de faim...

Renseignements sur le référendum: www.plainedelair.ch/ et referendum@plainedelair.ch

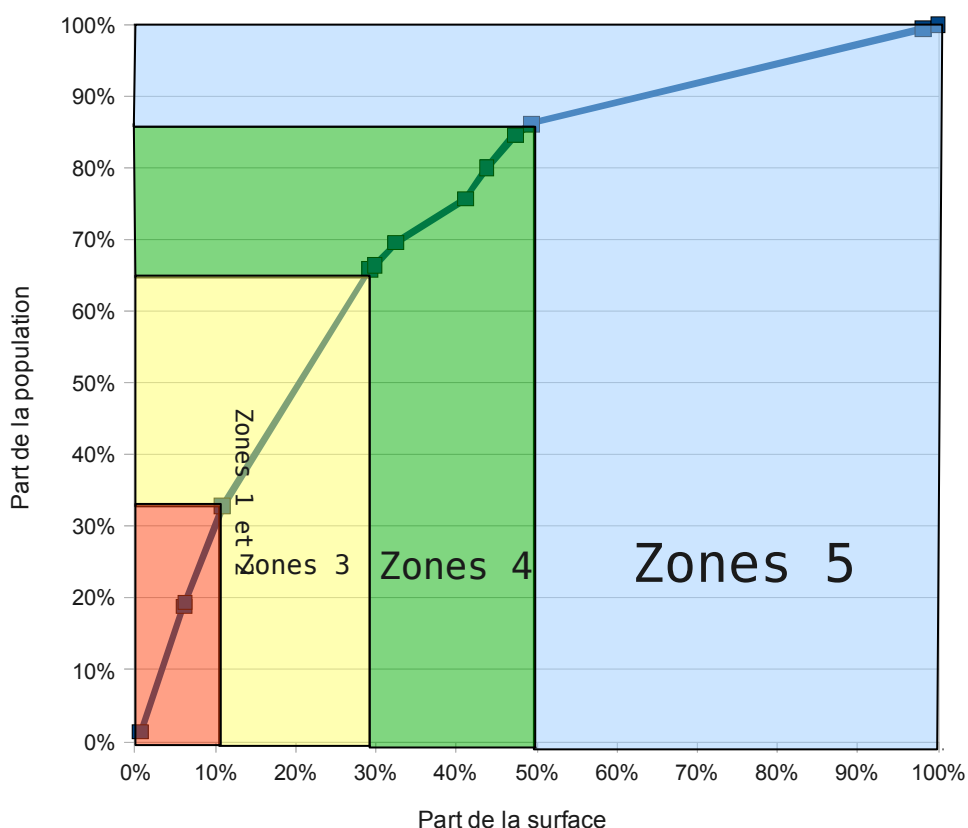
Où y a-t-il de la place dans les zones résidentielles ?

Le graphique ci-dessous montre que 13% des Genevois résident dans la zone 5 (villa), qui compose 51% des zones résidentielles. En revanche deux tiers de la population se concentre sur 29%...

Autrement dit, en augmentant légèrement la densité moyenne des zones 4 et 5, on crée automatiquement des capacités de plusieurs dizaines de milliers de logements...

Dispersion des habitants dans le canton de Genève

Parts cumulées de la surface et de la population de chaque zone d'aménagement



Chaque Genevois dispose actuellement de 141 m² de zone résidentielle (6343 ha pour 447'000 habitants).

Un habitant d'un immeuble au centre-ville occupe une surface de 10-15 m².

Un habitant d'un immeuble de 4 étages avec espace vert commun : 30 m².

Un habitant d'une villa mitoyenne (deux familles sur 1000 m²): 125 m².

Un couple dans une villa individuelle sur 3000 m² : 1500 m².

Autrement dit, il y a largement de quoi loger tous les Genevois, et cela dans des conditions de confort supérieures à celles connues par une majorité d'entre eux... Mais pour cela, il faudrait que les privilégiés occupant d'immenses surfaces acceptent de vivre avec des voisins...